

► Sécurité



► Contact

Pôle Qualité Hygiène Sécurité Environnement

05 61 10 47 45

mccgarbay@cm-toulouse.fr

► www.cm-toulouse.fr

► Objectif

- Informer les chefs d'entreprise sur la réglementation concernant l'accessibilité des locaux commerciaux aux personnes handicapées.
- Apporter des solutions techniques pour adapter le local commercial afin de le rendre accessible aux personnes handicapées.

► Bénéficiaire

Exploitant d'un établissement recevant du public (magasin, restaurant, salon de coiffure ou d'esthétique, garage automobile, boulangerie, boucherie...)

► Description de la prestation

Réalisation d'une étude de l'accessibilité des locaux commerciaux recevant du public comprenant :

- un état des lieux sur l'accessibilité du local commercial et de son intérieur ;
- une proposition de solutions adaptées pour être en conformité avec la réglementation (description des aménagements, des travaux à réaliser et des corps d'état à solliciter) ;
- la rédaction du dossier de demande d'autorisation de travaux ;
- la rédaction de demande de dérogation si nécessaire.

► Modalités pratiques

Deux demi-journées de formation inter-entreprise.

► Coût de la prestation

Tarif : 21 €